

- Pour (du groupe et ses filiales/ l'entreprise)

Adresse : BOURMADIA Wilaya de RELIZANE 48000 Algérie.

Tel : 213 44 72 40 62.

Email : vr.relex@univ-relizane.dz

ARTICLE 14 : REGLEMENT DES DIFFERENDS

Tous différends de toute nature pouvant survenir entre les deux Parties à l'occasion de la mise en œuvre ou de l'interprétation des dispositions de la présente Convention, fera l'objet d'un règlement à l'amiable.

ARTICLE 15 : ENTREE EN VIGUEUR

La présente Convention, entrera en vigueur à compter de la date de sa signature par les deux Parties.

ARTICLE 16 : NOMBRE D'EXEMPLAIRES

La présente Convention, est établie en quatre (04) exemplaires originaux.

28 MAI 2024

Relizane, le

Pour la BADR



Mr. KACIMI Djaoued Allah
Abdelmajid

Pour.....



د. بختري أحمد
مدير جامعة خليزان